

DANS CE NUMÉRO

Edito d'Amélie Girerd, Maire

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, **une très belle et heureuse année 2023**. Une année qui vous garde en bonne santé, qui vous permette de vivre et partager des moments de joie et de fraternité, une année pleine de vie pour continuer à agir et façonner ensemble un monde meilleur.

A Renage, l'année 2022 a vu notamment la concrétisation de nombreux projets :

la réhabilitation de l'école élémentaire, la végétalisation des cours d'écoles, les travaux de réseaux et d'aménagement de la deuxième tranche de la rue Créminaldi, la poursuite de la mise en accessibilité du cimetière, le déploiement de la vidéo-protection et le lancement de la restauration du **bâtiment Faller** dont nous consacrons un reportage dans ce numéro.

L'année 2023 sera tout aussi riche de projets et d'initiatives permettant d'engager résolument **Renage** dans les transitions actuelles que nous vivons pour en faire une ville toujours plus durable, inclusive, accessible et humaine. Je m'y emploie chaque jour et l'équipe qui m'accompagne y travaille aussi sans relâche.

La nouvelle version du **bulletin municipal**, qui vous est ici proposée, s'est voulue la plus dynamique possible, avec une fréquence de parution augmentée pour permettre au plus grand nombre de suivre nos actions, nos projets, en complément d'autres outils de communication numériques, comme Facebook ou Politeia.

Restant toujours à l'écoute de chacun et au service de tous, j'espère que vous prendrez plaisir à lire ce nouveau bulletin. A bientôt sur le terrain !



SOMMAIRE

SOLIDARITÉS	P3
RETOUR SUR IMAGES	P4 P5
ACTUALITÉS	P6 P8
REPORTAGE	P9 P12
AVENIR DURABLE	P13 P15
VIE ECONOMIQUE	P16 P17
MA VILLE BOUGE	P18 P19
VIE MUNICIPALE	P20 P21
CARNET	P22
INFOS PRATIQUES	P23
INVITATION	P24

SOLIDARITES

LA NAVETTE

RENAGE

- MARCHÉ DE VOIRON
- COMMERÇANTS
- COURSES ALIMENTAIRES
- AQUAGYM
- VESTIBOUTIQUE
- SÉNIORS

Déplacements

- 2€ pour le transport au marché de Voiron les mercredis matin et à l'aquagym de Colombe les jeudis après-midi.
- 1€ pour le transport chez les commerçants de Renage et à la Vestiboutique de la Croix Rouge à Rives les jeudis matin.

Inscriptions

Une fois inscrit.e pour une date définie, la navette vous récupérera à votre domicile pour vous conduire au lieu prévu et vous raccompagnera devant votre maison à la fin de la sortie.

Réservations

- L'achat des billets seulement au CCAS les lundis et jeudis
- INFOS CCAS : 04 76 91 22 56

CCAS Renage

LE CCAS DE LA VILLE DE RENAGE PROPOSE AUX SENIORS

Aquagym

9€ la séance
+2€ si transport

Tous les jeudis de 14h à 14h45 à la salle de sport de Colombe

California GYM

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
CCAS 04 76 91 22 56

CCAS Renage

MAIRIE DE RENAGE



Après-midi festive et remise des colis de Noël pour les seniors



Le CCAS de Renage et Siel Bleu proposent aux habitants de + de 60 ans de partager une activité physique modérée

La marche Bien-être

les lundis matin de 9h15 à 10h30



Renseignements et inscriptions
CCAS 04 76 91 22 56



RETOUR SUR ...

« Il était quatre fois ... »

« Le Collectif pARTage » qui réunit
Aurélie CARLETON - Marie-Pierre RAVET
Pascal DELCROS - Philippe PECH
Artistes peintres et sculpteurs renageois

En partenariat avec la Municipalité de Renage

Présente

Une fresque réalisée à 8 mains, où des univers différents se côtoient et vous propose leurs visions du perpétuel renouvellement des saisons.

FRESQUE & SAISONS

sur le mur de l'épicerie, pour mettre de la couleur dans la ville.



De gauche à droite : Aurélie Carleton, Pascal Delcros, Amélie Girerd, Marie-Pierre Ravet, Philippe Pech

Tableau AUTOMNE

→ L'Automne, tout à sa flamboyance et à son déchaînement de couleurs contrastées, mêle harmonieusement faune et flore. L'été indien, enfin, sans fin, décline encore son arc-en-ciel en teintes vives.

Dernier chamboule-tout, dernier tour de manège, la nature s'épuise à tant vouloir être belle. Mais bientôt la fanfare s'assourdira,

L'Hiver arrive...



...IMAGES



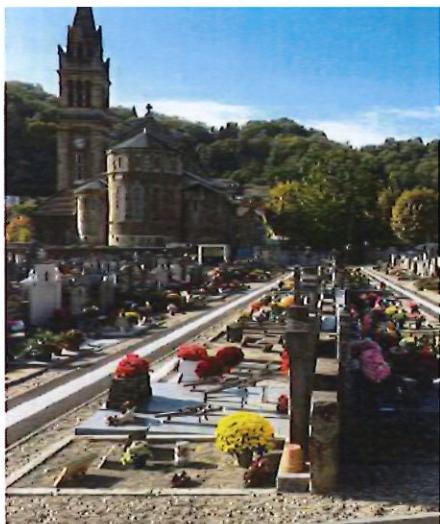
→ Après la flamboyance de l'Automne et son déchainement de couleurs contrastées, mêlant harmonieusement faune et flore, voici **I'HIVER**.

Le collectif d'artiste renageois « **pARTage** » nous propose ici une vision du monde plus épurée. Quelques bâtiments chaudemment blottis dans la pénombre du jour défaillant et de la lumière. Celle de nos fêtes de fin d'année, en attendant les promesses du printemps.

Une observation plus attentive nous révèle ici et là quelques « petites phrases » qui, outre leurs apparences humoristes, confèrent à ces réalisations une dimension sociale et écologique.



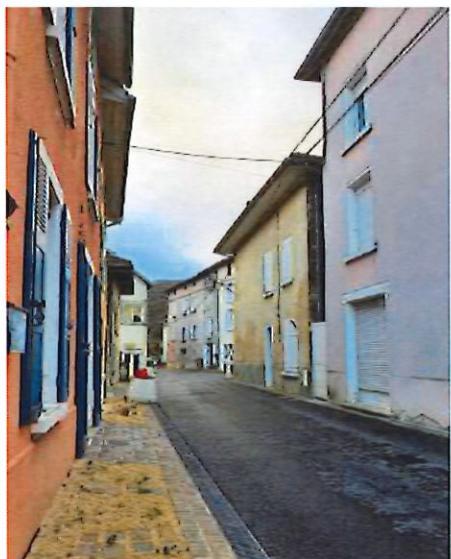
ACTUALITES



CIMETIÈRE

Pour permettre aux **personnes à mobilité réduite** de se déplacer facilement dans les allées du cimetière, **la Ville de RENAGE** a poursuivi sa mise en accessibilité, en effectuant la 2ème tranche des travaux. La dernière tranche sera réalisée en 2023.

Ces derniers mois, l'extension de l'espace des columbariums et la rénovation du Jardin du Souvenir ont également été réalisées.



TRAVAUX RUE M. CREMINESI

La deuxième tranche du nouvel aménagement de la rue Michel Créminaldi a débuté en avril dernier et s'est terminée fin décembre.

L'objectif : sécuriser les déplacements dans cette rue et offrir un cadre de vie toujours plus agréable aux habitants.

Au croisement du boulevard Docteur Valois, un plateau traversant a été réalisé pour réduire la vitesse et créer de nouvelles places de stationnement.



ACTUALITES



→ **Le recensement de la population** a lieu à Renage **du 19 janvier au 18 février** 2023. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore, sur laquelle figurent sa photographie et la signature d'Amélie Girerd, Maire de Renage. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

→ Une opération de recensement est importante. **Son objectif est, entre autres, de déterminer les dotations financières de l'Etat aux collectivités**, dotations qui servent aux aménagements de la commune, à la préservation du patrimoine, à l'entretien des voiries et bâtiments (comme les deux écoles) ou à la construction de nouveaux équipements (*pumptrack, maison de services au public, maison de santé ...*)

→ C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi du 7 juin 1951 et le refus de répondre est puni d'une amende. Mais c'est avant tout un devoir civique et **vos réponses resteront confidentielles et anonymes**.

→ Il est donc indispensable que chacun(e) remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs ou par internet sur le site : le-recensement-et-moi.fr
Infos : Service Accueil - Mairie de Renage au 04 76 91 47 33 ou sur le site de l'INSEE.



De gauche à droite : Leila ZEBBAR, Jean-François BREUIL, Sabah MARTINS-TEXEIRA, Evelyne AYMARD, Naïma FLEURY, Aline MAIRE et Jean-Jacques GARET.

ACTUALITES

PUMPTRACK

Engagement de campagne, **la Municipalité et le Conseil municipal des Enfants** (CME) de la Ville de Renage lancent le projet de réalisation d'un #PUMPTRACK pour 2023.

De quoi s'agit-il ? **Un Pumptrack** est un petit circuit, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut être utilisé par les VTT, les BMX mais aussi par les skates, les rollers ou les trottinettes.

La piste peut être agrémentée de table à jump ou de transferts. Aucun besoin de pédaler sur un pumptrack car on utilise les reliefs de la piste pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension).

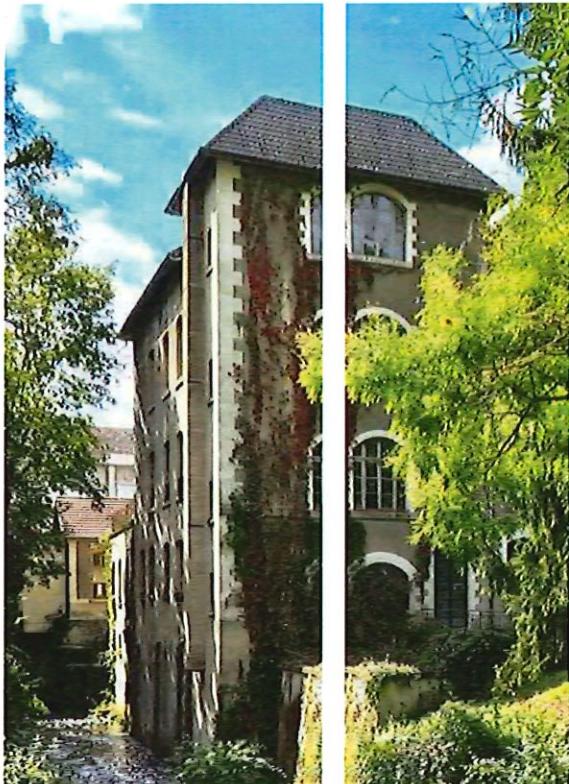
Pour réaliser un équipement qui convienne au plus grand nombre, aux petits comme aux grands et aux personnes en situation de handicap, votre avis compte ! Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à répondre au questionnaire disponible en version papier en Mairie ou par internet via **le QR Code** ci-dessous.



Photos non contractuelles



REPORTAGE



Passé & Avenir

La commune de Renage a acquis ce bâtiment en 2012, dans un objectif de sauvegarde et de préservation du patrimoine local.

C'est un lieu remarquable, un bâtiment exceptionnel de par son histoire, son allure, auquel les Renageois sont attachés.

La réhabilitation du **bâtiment Faller** est aussi une volonté de continuer à redonner vie à une vallée où l'activité industrielle était autrefois en pleine essor.



LE BATIMENT FALLER un peu d'histoire

La création du site a débuté en 1825 par une petite usine de crêpes de soie. Puis, au milieu du 19ème siècle, Messieurs Montessuy et Chomer développent l'entreprise sur d'anciennes forges. Son succès est reconnu mondialement, le site devient la "Grande Fabrique".

Ici, s'organise un modèle industriel nouveau, de par ses techniques d'exploitation et son organisation sociale. Les ouvrières vivent aux rythmes des machines. Une petite ville se crée avec la construction de réfectoires, de dortoirs, une école, une infirmerie, un orphelinat, une crèche, une chapelle en pont sur la rivière et un parc à l'anglaise.

Dans les années 1960, **l'ancien réfectoire appelé bâtiment Faller**, du nom de son ancien propriétaire, fut reconvertis en usine textile pour la marque Karting.

Après un siècle d'activité, **la "Grande Fabrique"** fermera ses portes en 1973, suite à la désindustrialisation du site.

Le bâtiment Faller, tout comme son parc et l'ensemble des bâtiments qui composaient l'ancienne usine ainsi que la chapelle, ont été inscrits au titre des monuments historiques, par un arrêté du Préfet de Région, en date du 16 mars 2016.

REPORTAGE

DEMARCHE D'AVENIR

Le bâtiment est d'une belle qualité de construction, mais le temps et les dégradations qu'il a subies mettaient en péril son devenir.

L'urgence était donc, non seulement de préserver le bâtiment de la ruine, mais aussi de **redonner vie et une nouvelle dynamique à ce magnifique site de l'ancienne Grande Fabrique.**

L'objectif de la requalification du bâtiment Faller est donc de lui rendre son enveloppe d'origine, tout en modernisant l'aménagement intérieur qui, lui, sera traité de façon plus contemporaine afin de marquer l'évolution des usages.



C'est un projet qui s'inscrit à la fois dans une démarche :

- ➔ De préservation du patrimoine.
- ➔ De développement culturel au service de tous : espace de création, de formation, de diffusion, de partage avec notamment une salle de spectacles et des résidences d'artistes.
- ➔ De création de richesses : volet économique avec la présence d'entreprises, notamment en lien avec le milieu culturel.

REPORTAGE

LES TRAVAUX

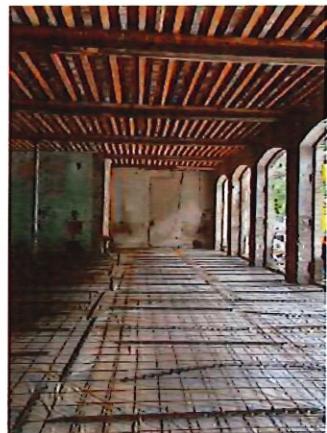
➔ L'enveloppe et les extérieurs

L'enveloppe du bâtiment fait l'objet de travaux en accord avec cette qualité patrimoniale (rénovation des menuiseries à l'identique, reprise de l'enduit, rénovation de la toiture dans son état originel...) et réalisés par des entrepreneurs spécialisés dans la restauration de lieux patrimoniaux et passionnés.



➔ Toit et lucarnes

Les belles lucarnes typiques des ouvrages de l'époque, que le 20ème siècle et ses 30 glorieuses avaient retiré du décor, sont recréées à l'identique. La couverture du toit, composée de milliers de tuiles, a été refaite à neuf selon les méthodes d'autrefois dont seuls les compagnons de France avaient la maîtrise. Volets, tuiles faites main, font resplendir, comme une évidence, tout l'intérêt patrimonial de l'ouvrage.



➔ La façade

A l'est du bâtiment, côté Fure, la terrasse sera accessible et le visiteur peut déjà s'imaginer prendre un café, y travailler ou y refaire le monde...

➔ L'intérieur

Le bâtiment offre une surface utile de 1400 m². Les sols, les murs sont traités pour durer, respecter les normes thermiques mais aussi permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un ascenseur a notamment été installé pour desservir tous les étages.

Les éléments intérieurs remarquables font l'objet de toute l'attention des entreprises pour leur bonne conservation (poteaux en fonte, carrelage, escaliers...).

REPORTAGE

SECONDE VIE

La restauration de l'enveloppe extérieure et la création de salle de spectacles devraient s'achever d'ici **l'été 2023.**



La structure interne reflètera la future vocation de cet espace grandiose lié à la culture, à la pratique des arts, à l'activité économique, à la formation...

En effet, étant donné sa configuration, toute activité deviendra possible : **une salle de spectacle** sera aménagée au rez de chaussée, les plateaux supérieurs seront dans un second temps proposés à des activités tertiaires.

Le dernier étage mansardé sous les toits, abritera des logements susceptibles d'accueillir des résidents de passage ou du personnel.

Au milieu de cet environnement aux arbres centenaires, comment imaginer l'avenir de cette ancienne friche qui aura fait peau neuve ?

La municipalité de Renage réfléchit au fonctionnement de cet espace, avec comme objectif d'en faire un bien commun, accessible aux créateurs et artistes locaux, mais aussi une structure dont l'économie de projet aura un impact maîtrisé sur les finances de la ville.

Nous étudions la possibilité d'en confier la gestion à des particuliers associatifs ou entrepreneurs et un cahier des charges, pour appel à candidature, est en cours de rédaction.



Vous aimez ce patrimoine et souhaitez apporter votre contribution ?

Pour faire un don déductible de vos impôts, c'est par ici :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancienne-grande-fabrique-de-renage>



AVENIR DURABLE



Après avoir évoqué dans le précédent bulletin notre empreinte carbone, nous proposons de faire le point concernant **les déchets** et plus particulièrement ce qui est dans notre pouvoir pour réduire la production de déchets.

Raréfaction et renchérissement des ressources naturelles, des enjeux environnementaux et sanitaires, coût élevé de la gestion des déchets : **réduire la quantité de déchets produite est essentiel.**

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Il permet de répondre à trois enjeux : **économie** de matières premières épuisables, **limitation** des impacts sur l'environnement et la santé, **réduction** du coût financier lié au traitement des déchets.



LES ACTEURS

La filière déchets sur notre territoire

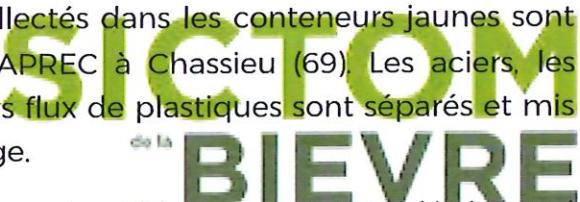
Collecte les déchets : en porte à porte chaque semaine, gère les Points d'Apport Volontaires et les déchetteries .

Traite et stocke : après un traitement visant à réduire au maximum leur volume, les déchets sont définitivement stockés au sein de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) situé à Penol et géré par le SICTOM.

Rassemble et valorise : les emballages collectés dans les conteneurs jaunes sont rassemblés à Penol puis expédiés chez PAPREC à Chassieu (69). Les aciers, les aluminiums, les cartonnettes et les différents flux de plastiques sont séparés et mis en balle pour rejoindre les filières de recyclage.

Les emballages collectés dans les conteneurs verts et bleus sont rassemblés à Penol puis expédiés chez un verrier en Ardèche et chez un papetier dans les Vosges, tous deux possédant des usines de recyclage.

Plus d'infos sur : <http://sictom-bievre.fr/>



AVENIR DURABLE

VOLUME A REDUIRE

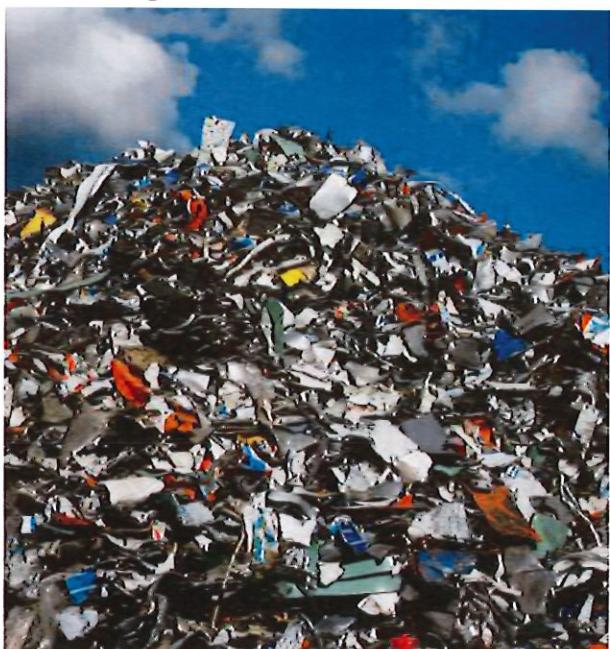
→ Limiter les quantités de déchets enfouies allongeant ainsi la durée de vie de l'ISDND à Penol.

→ Eviter le gaspillage d'énergie et de matières premières grâce au recyclage, au réemploi et favoriser l'économie circulaire.

Le 10 février 2020 : la loi AGEC, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, entend accélérer les changements en matière de production et de consommation afin de réduire les déchets et de préserver les ressources, la biodiversité et le climat.

→ Augmenter le nombre de Points d'Apports Volontaires (PAV) pour arriver à un point pour 300 habitants afin de sortir du flux tous les plastiques, verres, et emballages métalliques.

Bièvre-Est a installé le premier des 6 PAV supplémentaires prévus sur la commune, rue P. Langevin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **Recyclables :** emballages, verres et papiers sont triés depuis le début des années 2000.

→ **Nouveau :** depuis le 1er janvier, vous pouvez déposer dans les conteneurs jaunes les petits aluminiums comme les capsules et paquets de café, tubes métalliques, feuilles d'aluminium, plaquettes de médicaments vides.

→ **Biodéchets :** déchets alimentaires, issus de la préparation des repas, de l'entretien du jardin... Ces déchets compostables ou lombricompostables, peuvent servir selon les cas, de nourriture aux poules ou de paillage dans le jardin.

→ **En 2024 :** la collecte séparée des biodéchets deviendra obligatoire pour tous.

AVENIR DURABLE

PRESERVER LA PLANETE

NOS CHOIX INDIVIDUELS

→ Limiter la publicité papier dans sa boîte aux lettres

Coller une étiquette « stop pub » sur sa boîte aux lettres.



→ Eviter le jetable

Adapter le bon format en évitant les portions individuelles, produits sur-emballés, privilégier les gobelets, les pailles, lingettes diverses réutilisables, remplacer l'essuie-tout papier par des chiffons lavables, le film plastique ou aluminium par des emballages à la cire d'abeille.

→ Acheter le contenu uniquement

Acheter avec vos propres emballages, vous approvisionner aux rayons en vrac avec vos contenants, utiliser une gourde plutôt que des bouteilles à usage unique.



NOS CHOIX COLLECTIFS

→ Limiter le papier

c'est poursuivre les démarches de dématérialisation en accompagnant l'utilisation des outils informatiques.

→ **Soutenir** tous les événements éco-responsables en proposant par exemple, des gobelets réutilisables.

→ **Trier** les déchets au cimetière, dans les services et les salles communales.

→ **Promouvoir aussi** la démarche éco-responsable de tous nos commerçants.



A vos agendas :
0 déchet, on continue en 2023 !

Emballer ses aliments autrement

Mardi 24 janvier 18h30 - 19h30 salle P. Girerd
Atelier BeeWrap : des tissus cirés pour conserver ses aliments

Nettoyer la nature

Mercredi 15 mars – après-midi
Ramassage des déchets avec les enfants du Centre de Loisirs et le Forum Citoyen Renageois



Sacs à vrac et autres sacs en tissu

Mardi 25 avril 18h30 - 19h30 salle P. Girerd
Atelier de fabrication de sacs en tissu, pour tous les usages.

Cuisiner par lots: batch cooking

Mardi 13 juin 18h30 - 19h30 salle P. Girerd
Atelier cuisine

Animations 0 déchets - Le détail pour chaque atelier sera communiqué par la suite.
Plus d'information à l'accueil du CS Ambroise Croizat : 04 76 91 11 25



SAMUEL GIRAUD la photographie

Jeune photographe amateur de Renage, **Samuel Giraud** est soucieux de montrer la beauté de la nature : celle que l'on voit tous les jours, dans les trajets en voiture, dans nos jardins et celle accessible à quelques centaines de mètres de chez nous. Cette démarche *brute* est une prise de conscience. La nature participe, au fil des saisons, à rythmer notre quotidien, à impacter nos existences.

Ses influences vont de Vincent Munier, le célèbre photographe animalier, Ansel Adams, connu pour ses photos en noir et blanc, en passant par Alexandre Deschaumes.

Vous pouvez retrouver tout son travail, où Samuel y propose également des tableaux personnalisables sur :

<https://lecrituredunregard.com>

AMRS 38

Depuis plus de 5 ans, l'entreprise **AMRS 38** n'a jamais cessé de placer les besoins de ses clients au coeur de ses valeurs. Vous serez accompagné d'un service de qualité pour vous conseiller sur vos futures installations de menuiseries en rénovation ou en neuf.

SHOWROOM À RENAGE

PERBOLA BIO CLIMATIQUE PORTES DE GARAGES
VOLETS ROULANTS
PORTES D'ENTRÉE PORTAILS
FENÈTRES

135 Rue du Plan, 38140 Renage
contact@amrs38.fr
04.56.26.11.63.
Retrouvez-nous sur Facebook
<https://www.amrs38.fr>

En février 2022, Franck et son équipe ont ouvert leur showroom à Renage. Vous pouvez les rencontrer en découvrant leur sélection de produits : une offre complète de menuiseries avec des produits innovants parmi les plus performants du marché.



CONSOMMER LOCAL

Pour vos cadeaux, pensez aux chèques cadeaux et soutenez le commerce local !

D'une valeur unitaire de 10€, les chèques cadeaux « Commerces en Bièvre-Est » sont valables auprès de plus de 100 commerçants, artisans, producteurs locaux ou restaurateurs du territoire qui adhèrent à l'opération.

Retrouvez les commerces participants sur : <https://www.kadoenjoy.com/liste-boutiques-bievre-est.html>

Une dizaine de commerçants et artisans de Renage en font partie.

BOUCHERIE « MAISON CHAOUCH »



Depuis mi-novembre, une nouvelle boucherie a ouvert ses portes sur la commune de Renage : **Maison Chaouch**.

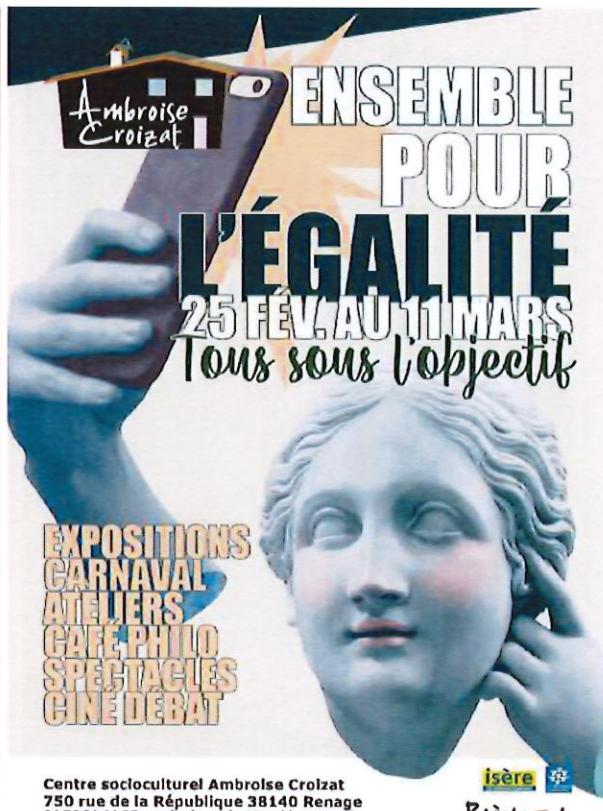
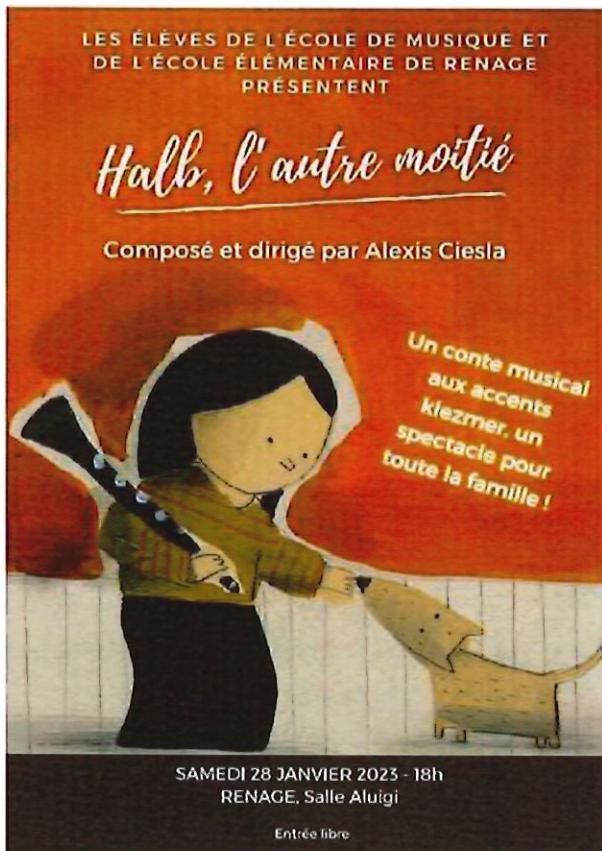
Après des études en restauration, Boumadiène Chaouch s'est découvert une passion pour les métiers de la boucherie. Très vite, il exerce dans plusieurs boucheries et décide de franchir le pas il y a presque 3 ans en ouvrant un magasin sur Rives.

Reprendre celui de Renage fut ensuite une évidence. Vous trouverez dans son commerce une viande de qualité pour un prix raisonnable, mais aussi un joli rayon épicerie. Sur commande : des plateaux apéritifs, charcuterie et traiteur. Nous lui souhaitons une belle réussite !

15, bd Docteur Valois. 06.05.99.61.59 -

Facebook : Boucheriemaison Chaouch

MA VILLE....



ON SORT !

Janvier

- Mardi 24 janvier de 16h30 à 19h30 : **Don du sang** - Salle Jean Aluigi
- Mardi 24 janvier à 18h30 : **Atelier Bee Wrap** - Salle Pierre Girerd
- Samedi 28 janvier à 11h : **Vœux du Maire** - Salle Jean Aluigi

Février

- Dimanche 5 février à 14h : **Belote** du sou des écoles - Salle Jean Aluigi
- Mardi 7 février à 14h : **Thé dansant** de l'UNRPA - Salle Jean Aluigi
- Mercredi 8 février à 10h : **Un petit air de famille** - Histoires contées - Bibliothèque
- Dimanche 12 février à 15h : **Balade amoureuse en chansons** par les Méli-Mélo - Salle Jean Aluigi
- Samedi 25 février au samedi 4 mars : **La semaine pour l'égalité** par le Centre socio-culturel de Bièvre-Est

...BOUGE !

Mars

- Sam 4 mars à 20h30 : **Concert de printemps** de l'Echo de la Fure - Salle Aluigi
- Sam 11 mars à 19h : **Bal Country** - Salle Aluigi
- Dim 12 mars à 16h : **Pièce de théâtre** « Mission Florimon » par la troupe Les Zamus Gueules - Salle du 19 mars 1962
- Mer 15 mars à 14h : **Ramassage des déchets** - Centre de loisirs
- Ven 17 mars à 20h30 : **La Cour desac'cents** avec les Branchés du Théâtre - Salle Aluigi
- Sam 18 mars à 10h : **Grande dictée** - Salle Jean Aluigi
- Sam 18 mars à 20h30 : **La Cour desac'cents** avec les Branchés du Théâtre - Salle Aluigi
- Dim 19 mars à 15h : **La Cour desac'cents** avec les Branchés du Théâtre - Salle Aluigi
- Sam 25 mars à 18h30 : **Loto** organisé par l'USR - Salle Aluigi

Avril

- Sam 1er avril à 19h : **Repas dansant** d'Os Amigos - Salle Aluigi
- Sam 15 avril : **Kermesse** de l'UNRPA Club Sérénité - Salle Pierre Girerd
- Sam 22 avril : **Soirée dansante** avec DJ organisée par le Volley Club Renage - Salle Aluigi
- Mer 25 avril à 18h30 : **Atelier de fabrication de sacs en tissu** - Salle Pierre Girerd
- Dim 30 avril de 9h à 17h : **Marché aux plantes et aux fleurs** - Parc de la Mairie



VIE MUNICIPALE



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

Réalisation d'un emprunt, d'1 million d'euros, auprès de la Caisse d'Epargne et de prévoyance Rhône Alpes.

Plusieurs emprunts se sont terminés, donnant la capacité à la commune d'investir à nouveau pour pouvoir poursuivre son programme de modernisation des équipements publics.

Tarifs de l'école de musique

Les tarifs votés pour l'année scolaire 2018-2019 de l'école de musique sont reconduits à l'identique.

Dissolution du Syndicat Intercommunal de Bièvre

Le Syndicat Intercommunal de Bièvre (SIB) qui mettait à disposition du matériel pour la réalisation de travaux ou d'opérations d'entretien à plusieurs communes a été dissous. Les fonds provenant de la vente des matériel seront dispatchés entre les différentes communes utilisatrices.

Convention avec la ville de Voiron relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de la ville de Voiron

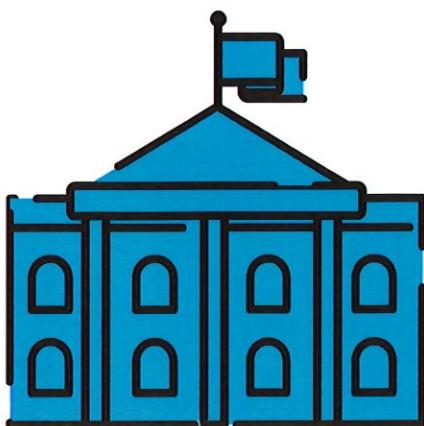
Comme chaque année, une participation aux frais de fonctionnement est attribuée au CMS de Voiron qui gère le suivi médical des enfants des écoles de Renage.

Attribution du marché pour les travaux de voirie et d'aménagement de la rue Michel Créminaldi – Tranche 2

Dans le cadre des travaux sur les réseaux humides réalisés par la CCBE, la commune a la responsabilité de refaire la route. C'est l'entreprise la mieux-disante, CARE TP (38 470 L'Albenc), qui a été retenue, pour un montant global de 331 794.65 euros HT.



VIE MUNICIPALE



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2022

Attribution des subventions aux associations

Comme chaque année, une somme globale pour l'attribution de subventions aux associations qui en font la demande est votée. 29 800€ ont été répartis en fonction de divers critères.

Coût d'intervention des agents et matériels pour le compte de tiers

Les agents municipaux sont amenés à intervenir en ultime recours pour le compte de tiers ou du fait de négligence ou de manque de civisme.

Ces interventions représentent un coût pour la collectivité et peuvent perturber l'organisation des services techniques.

Chaque heure employée à effectuer ces travaux sera facturée 100€ (toute heure entamée sera due) et intégralement refacturée au tiers négligeant.

Transfert de 2 parcelles du lotissement les Mimosas dans le domaine public

Le transfert dans le domaine public des voiries et équipements du lotissement « Les Mimosas » est acté.

Modification du règlement intérieur et des tarifs des salles Jean Aluigi, de Criel et du 19 mars.

Le règlement de ces salles a évolué sur quelques points (tarifs, gestion des déchets). Il convenait donc d'en préciser les termes.

Actualisation de la redevance d'occupation du domaine public - Orange

Les opérateurs qui occupent l'espace public doivent cette redevance pour 2022. Pour Orange, le montant est de 1 010€.

Convention de mise à disposition des locaux communaux aux associations renageoises et de chapiteaux

La commune de Renage, qui soutient ses associations, leur met à disposition gracieusement des locaux leur permettant d'exercer leurs activités au service de tous, ou leur loue des chapiteaux pour leurs manifestations. Dans ce cadre, une convention précisant les termes de la mise à disposition ou de la location est validée.

Fourniture de repas en liaison froide aux restaurants scolaires municipaux pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

Le marché de restauration scolaire est relancé tous les 3 ans et l'entreprise choisie en fonction de tests gustatifs. L'entreprise Cécillon de Vinay a été retenue.

CARNET

NAISSANCES

2022

Lorys BAUDET 10/01 • Mylann PEYRAUD-MAGNIN 3/01 • Paul GOUX 20/01 • Mya RIBAUCOURT 23/01 • Maxence MASSIAS 08/02 • Liano MARTINOIA 1er/03 • Élaïa AMY 02/03 • Alice CAPIZZI 19/03 • Léo SOMBARDIER 02/04 • Thérence RENVOIZE 23/04, Giulia QUERCIA 24/04 • Jessie-Laelle NGOUMTSA ANOU 02/05 • Kajan ROSSO 03/06 Esteban BOURCHANIN 13/06 • Djennah GAUDIN MAAROUF 18/06 • Ayden TOMBARELLO RIOS 27/06 • Tiago BUCION 16/06 • Charlie BARANGER 23/07 • Lizendre DENIS 29/07 Jules DUMAS 04/08 • Myliana FLEURY BERTOCCHI 12/08 • Liam SOLINAS GUY 20/08 Rose ACQUISTO 07/09 • Lia DELL'UTRI BOUREDJI 08/09 • Lino ZEPP 14/09 • Raphaël VAX 16/09 • Emir YILDIZ 25/09 • Dany-Saïd ARAUJO 02/10 • Maëlya Deï DIGBEU 04/10 Aubin DUMAS 09/10 • Ismail ÖZ 12/10 • Youcef CHAOUCH 14/10.

MARIAGES

Kenza DRIDI et Pierre DE ROLAND le 05/02
Kévin PACE et Morgane ROMANI le 11/06
Francis GUILLEMET et Maryse SMAGGHE le 18/06 • Mehdi RAHOUI et Bettina PREUSS le 25/06 • Serge CLEYET-SICAUD et Delphine EYBERT le 02/07 • Benjamin CLAUSS et Elise COURBET le 02/07 • Nicolas ONGHENA et Mélanie ROUGET le 30/07 • Edouard-Daniel ARAUJO et Céline BOUGRINE le 20/08 Michel QUERCIA et Angélique LENORMAND le 20/08 • Samuel DA CUNHA et Elodie VASSEL le 22/10 • Yoan ROLLET et Louise BAILEY le 29/10 • Monia NAFFOUTI et Cyril BRAILLON le 12/11.



DECES

Salvatore MONTEMAGNO le 04/01 • Gisèle PONS le 17/02 • Jeanne DELATTRE le 18/02 Jean-François PERCHERANCIER le 19/02 • Paulette WETTA le 08/03 • José RIOS PALCOS le 12/03 • Abed GOUAÏDIA le 01/04 • Albert SAPORITO le 05/05 • Maria BOATTINI le 30/05 • Léontine PIERRE le 31/05 • Patrice DALLIN le 08/07 • Nicolina SALIS le 18/08 Josette DUC-BRAGUES le 29/08 • Marie-Ange DEBURGE le 21/09 • Gérard TORMOS le 12/10 • Roger CHAUDIER le 17/10 • Christian MOUCHARD le 26/10.

INFOS PRATIQUES

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Renage

Tel : 04 76 91 47 33

contact@ville-renage.fr

Lundi au vendredi 10h-12h et 15h-17h,
Samedi 9h-12h

Pour obtenir un rdv avec Mme le Maire,
contacter l'accueil.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
750, rue de la République

Tel : 04 76 91 22 56

Lundi de 9h-12h et sur rdv lundi et mardi
de 14h à 17h

Jeudi sur rdv de 14h à 17h

Ecole de Musique

Bd Docteur Valois 04 76 91 43 75

ecoledemusique.renage@orange.fr

Bibliothèque Paul Eluard

Tel : 09 63 52 53 86 au centre A. Croizat
bibliothèque.renage@cc-bievre-est.fr

Mardi 16h-19h, mercredi 10h-12h/14h-18h
vendredi 15h30-18h et samedi 10h-12h

Services scolaires : Cantine et Périscolaire

Ecole mat. F. Dolto 04 76 91 04 33

(Directeur : M. Philippe Blot)

Ecole élém. A. Brochier 04 76 91 45 03

(Directrice : Mme Nadège Serclérat)

Service scolaire / Nap

Périscolaire / Cantine 04 76 91 22 53

Périscolaire (retards-absences-infos) :

Elémentaire 06 77 93 44 21

Maternelle 06 46 40 21 24

Police municipale Tel : 04 76 91 21 17

Service Logement Tel : 04 76 91 23 30,

Permanence : mardi 15h-17h

Services Techniques : 04 76 91 47 33

Touche 3, Service de l'urbanisme Touche 4

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Bièvre Est.

Tel : 04 76 06 10 94

Consultation architecturale

(sur Rdv) - CCBE 04 76 06 10 94

Consultation Juridique

(sur RDV) En Mairie 04 76 06 10 94

Crèche multi-accueil 04 76 31 58 67

Déchetterie Beaucroissant

Tel : 04 76 06 10 94

Heures d'hiver : lundi, mercredi,
vendredi 14h-17h, samedi de 9h-12h et
14h-17h

Ordures ménagères

CCBE 04 76 07 67 10

Relais d'assistantes maternelles

Mardi : 13h30-15h 04 76 06 96 96

Mercredi : 13h30-16h - Jeudi : 9h-12h30

Service de l'eau CCBE 04 76 31 58 66

Urgence : 04 74 20 86 73

Centre socioculturel A. Croizat :

750 rue de la République

Tel : 04 76 91 11 25

Autres services

Centre médico-social 04 76 31 20 51

Assistantes sociales, PMI, permanences
sur Renage

Mission d'orientation de la Bièvre

Tel : 04 74 79 18 18



